



ROSEL INFOS

Commune de Caen la mer

Dans ce numéro

LES DERNIERS EVENEMENTS

LES CONSEILS MUNICIPAUX

LES TRAVAUX

LA COMMUNAUTE URBAINE

LA VIE ASSOCIATIVE

LA VIE COMMUNALE

Le mot du Maire

L'année 2024 s'achève avec une succession de tempêtes, d'averses, de bouleversements internationaux et nationaux, mais nous devons rester optimistes.

2024, ce fut l'année des commémorations du 80^{ème} anniversaire du débarquement de juin 1944, montrant la Normandie sous son plus beau jour.

2024, ce fut aussi l'année des jeux olympiques et paralympiques particulièrement réussis qui ont donné au monde entier une image de l'excellence française et de notre capacité, quand tout le monde s'y met, à réussir de grandes choses.

La France a réitéré cet exploit en reconstruisant en cinq ans la cathédrale Notre Dame ravagée par un incendie en 2019, grâce aux généreux donateurs et aux milliers d'ouvriers, de compagnons, de restaurateurs et d'artistes mobilisés.

A notre petite échelle, à Rosel, nous essayons aussi d'avoir de beaux projets : les travaux de l'Eglise, l'effacement des réseaux, le réaménagement du hameau de Gruchy. Beaucoup s'en réjouissent et comprennent les désagréments momentanés dus aux travaux alors que d'autres ne voient que le mauvais côté des choses sans penser à l'intérêt collectif.

Les associations sont aussi très présentes sur notre territoire. Une fois de plus, je remercie tous les bénévoles qui donnent de leur temps pour faire vivre et dynamiser le tissu associatif au sein de notre commune.

2025 sera marquée par deux manifestations exceptionnelles qui auront lieu sur notre commune en juillet prochain.

La ville de CAEN fêtera son millénaire, avec la volonté d'y associer toutes les communes de la Communauté urbaine. A Rosel, une projection de film en plein air au presbytère marquera l'évènement, le vendredi 11 juillet. Notre intention est d'organiser à cette occasion un pique-nique avant la séance où vous serez conviés.

Deux jours avant, le mercredi 9 juillet, nous aurons accueilli une autre manifestation de renommée « mondiale » : le passage du tour de France qui traversera notre commune au cours de l'étape contre la montre. Là encore, nous souhaitons associer les habitants de Rosel, les associations communales et intercommunales à cet évènement. Dès janvier prochain, une réunion publique sera organisée afin de recueillir vos idées.

En attendant 2025, je vous souhaite une très bonne fin d'année 2024. Que cette période soit pour vous un moment de retrouvailles, de convivialité et de fête. Se retrouver, faire table commune, passer des moments festifs et conviviaux sont nécessaires à notre équilibre et je souhaite à tous et toutes de pouvoir en profiter.

Bien à vous,
Véronique MASSON, Le Maire

Directeur de la publication :

Véronique MASSON

Réalisation :

Didier MAUGER

Evelyne OZOUF

Allain ROUSSEAU

Béatrice TURBATTE

Renseignements sur la publication :

Tel.: 02 31 80 01.51

mairie-rosel@orange.fr

www.rosel.fr

Permanences :

lundi : 16h à 19h - jeudi : 9h30 à 12h

LES DERNIERS EVENEMENTS

Commémorations du 11 novembre



Cet événement a été une première pour Monsieur Claude Berger, le nouveau porte drapeau de notre commune.

Nous remercions vivement Monsieur Grosmesnil pour ses nombreuses années de présence aux divers événements jalonnant cette longue période.



Notons la présence de l'association du « D-DAY academy » dont M HOLLANDS Graham, major général de l'armée britannique dans l'artillerie, est vice président. Cette association a fêté ses 20 ans le **11/11/2024**.

M HOLLANDS vit dans la Manche depuis sa retraite. Il était âgé de 3 ans le 06/06/44.



Les commémorations ont débuté à 9H45 au monument aux morts de Secqueville-en-Bessin, se sont poursuivies à l'église de Lason puis de Rots pour se terminer au monument aux morts de la mairie de Rosel. Un verre de l'amitié a clôturé cette matinée.

M Nolan LACOUR, nouvellement engagé, a participé à l'ensemble des cérémonies.

Cette année marquera le 110e anniversaire du début de la Première Guerre mondiale.

Le jour du Souvenir (en anglais : Remembrance Day, Veterans Day ou Poppy Day ; en néerlandais : Dodenherdenkingsdag), aussi connu comme jour de l'Armistice, est une journée de commémoration annuelle observée en Europe et dans les pays du Commonwealth pour rappeler les sacrifices de la Première Guerre mondiale ainsi que d'autres guerres. Cette journée a lieu le 11 novembre pour rappeler la signature de l'Armistice de 1918 mettant fin à la Première Guerre mondiale.

En parallèle, aux États-Unis fut instauré le Veterans Day qui est également célébré le 11 novembre.

Au Canada, en France et en Belgique, le jour est férié.

En France, cette journée est appelée « Jour anniversaire de l'armistice de 1918 et de commémoration annuelle de la Victoire et de la Paix ». Depuis 2012, le 11 novembre est également célébré en tant que « Journée d'hommage à tous les morts pour la France ». Il est traditionnellement respecté deux minutes de silence à 11 h, le 11e jour du 11e mois : c'est à ce moment que l'armistice a été rendu effectif.

Repas des seniors du 24 novembre

Le traiteur « Grandsire » a régalié les papilles des 58 seniors ayant répondu à l'invitation de la mairie.

Les deux doyens présents étaient Madame Pierrette DUDOJET âgée de 92 ans et Monsieur René JEANNE âgé de 90 ans. Ils ont reçu respectivement des fleurs et du vin.

Deux nouveaux couples étaient présents : M et Mme COUREUIL et M et Mme FERAY.

Madame le maire a rappelé les différents travaux en cours ou terminés entrepris sur la commune tant à Gruchy qu'au bourg. Elle a remercié les habitants pour leur patience face aux dérangements et autres nuisances que ceux-ci engendrent.

Monsieur Philippe LAURENT, conseiller départemental a excusé sa collègue Madame Myriam LETELLIER, différentes communes organisant le même jour leur repas seniors. Il a rappelé l'appui du département pour tous les travaux de Rosel effectués pour améliorer le cadre de vie de ses habitants.



Nous remercions Monsieur le maire de Rots de nous avoir prêté gracieusement la salle de Lasson.

LES CONSEILS MUNICIPAUX

Résumé du conseil municipal du 19 septembre 2024

Le conseil municipal s'est réuni le 19 septembre 2024 et a adopté une série de délibérations administratives

● **Admission en non-valeur**

Les créances irrécouvrables correspondent aux titres émis par la collectivité, mais dont le recouvrement ne peut être mené à son terme par le comptable public en charge du recouvrement malgré toutes les diligences effectuées.

A ce titre, le conseil municipal a admis en non-valeur une créance non recouvrée d'un montant de 19,12 €.

● **Avenant 2 à la Convention d'adhésion au service commun Etudes juridiques et contentieux**

Le conseil municipal a approuvé les termes de l'avenant 2 à la convention précédemment signée avec la Communauté urbaine de Caen la mer au moment de la création du service commun Etudes juridiques et Contentieux en septembre 2018 qui compte dorénavant une trentaine d'adhérents.

L'avenant vise, d'une part, à ajuster le budget annuel qui n'a pas été modifié depuis 2018 malgré les évolutions tarifaires et qui s'établit à 80 000 € pour 2024.

Les critères de calcul de la contribution communale restent inchangés :

- 50% du coût du service réparti en fonction du nombre de communes adhérentes (partie fixe),
- 50% du coût du service réparti en fonction de la population de la commune (partie proportionnelle).

D'autre part, la ville de Fleury-sur-Orne ayant souhaité adhérer à ce service commun, les communes adhérentes au service doivent en délibérer.

Enfin, il convenait d'intégrer dans l'avenant et dans la convention des éléments relatifs à la protection des données (RGPD).

Au vu de ces éléments, la contribution de Rosel s'établit à 1 455,54 € en 2024.

● **Avenant 2 à la Convention de mise à disposition des locaux 2023**

La commune de Rosel est membre de la Communauté urbaine Caen la mer depuis le 1er janvier 2017. Dans le cadre des compétences transférées, notamment voirie et entretien des espaces verts, la Communauté urbaine utilise des locaux, propriété de la commune.

A ce titre, la Communauté urbaine versera une redevance forfaitaire annuelle révisable de 32,60 € à la commune.

● **Convention d'utilisation du Service de fourrière animale**

Garant de la sécurité et de la tranquillité publique, le maire est chargé de résoudre les problèmes générés par la présence d'animaux errants ou potentiellement dangereux, de gérer les troubles à l'ordre public causés par les animaux en zone habitée et par leurs propriétaires.

Dans ce cadre, il a l'obligation de prendre toutes dispositions pour empêcher la divagation des chiens et des chats errants qui seront conduits à la fourrière communautaire de Verson où ils seront gardés.

La convention proposée à la commune précise le rôle de la fourrière de Verson, les coordonnées des services compétents pour la capture et la prise en charge de ces animaux, les conditions dans lesquelles il peut être fait appel à ces services, les modalités et les conditions de prise en charge et de restitution aux propriétaires des animaux trouvés errants ou en état de divagation.

Pour aller plus loin, voir le compte-rendu exhaustif du Conseil municipal sur www.rosel.fr

● **Adhésion de Blainville-sur-Orne au SDEC ENERGIE**

Par délibération du 13 mai 2024, la commune de Blainville-sur-Orne a souhaité adhérer au SDEC Energie afin de pouvoir transférer sa compétence « Éclairage public ».

Après avis favorable du Comité Syndical du SDEC Énergie et conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, chaque membre du Syndicat doit aussi délibérer pour émettre un avis sur cette demande d'adhésion.

Avis favorable du Conseil municipal à l'adhésion de la commune de Blainville-sur-Orne au SDEC Énergie.

● **Rapport triennal de l'artificialisation des sols**

Le Conseil municipal a pris acte du débat relatif au rapport triennal de l'artificialisation des sols.

La loi du 22 août 2021, dite « Climat & Résilience », a fixé des objectifs nationaux ambitieux aux horizons 2031 et 2050 en matière de réduction de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers et d'artificialisation qui visent à réduire de 50% la consommation d'espaces sur la décennie 2021-2030 par rapport à la décennie 2011-2020 pour arriver au « Zéro artificialisation nette » (ZAN) en 2050.

La consommation d'espaces a des impacts importants sur les volets écologiques (aggravation du risque d'inondation par ruissellement, limitation du stockage carbone, fragmentation des continuités écologiques) et socio-économiques (diminution du potentiel de production agricole, augmentation des temps de déplacement et de la facture énergétique des ménages, coût des équipements publics et notamment des voiries et réseaux divers).

Le rapport rend compte dans quelle mesure les objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols sont atteints. Il vise à s'approprier localement l'enjeu de consommation d'espace, autour d'un temps d'information et d'échange entre élus locaux pour comprendre ce que leur territoire a fait de son espace.

Concernant la commune de Rosel, la consommation d'espaces naturels et agricoles est estimée à 1,37 hectare entre 2011 et 2020 inclus, soit 0,137 par an,

● **Identification des zones d'accélération pour les énergies renouvelables et transmission au référent préfectoral**

La loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables vise à accélérer le développement des énergies renouvelables de manière à lutter contre le changement climatique et préserver la sécurité d'approvisionnement de la France en électricité. L'article 15 de cette loi a introduit un dispositif de planification territoriale à la main des communes qui sont invitées à identifier les zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables sur leur territoire.

Ces zones sont définies pour chaque catégorie de sources et de types d'installation de production d'énergies renouvelables : éolien terrestre, photovoltaïque, méthanisation, hydroélectricité, géothermie, en tenant compte de la nécessaire diversification des énergies renouvelables en fonction des potentiels du territoire concerné et de la puissance des projets d'énergies renouvelables déjà installée.

La loi d'accélération illustre la volonté de la commune d'orienter préférentiellement les projets vers des espaces qu'elle estime adaptés. A noter que le fait d'être situé en zone d'accélération ne garantit pas à un projet la délivrance automatique de son autorisation ou de son permis. Le projet doit dans tous les cas respecter les dispositions réglementaires applicables. Un projet peut également s'implanter en dehors des zones d'accélération. Dans ce cas, un comité de projet sera obligatoire. Ce comité inclura les différentes parties prenantes concernées par un projet d'énergies renouvelables dont les communes limitrophes.

Dans le cas où les zones d'accélération au niveau régional seront suffisantes pour atteindre les objectifs régionaux de développement des énergies renouvelables, la commune pourra aussi définir des zones d'exclusion de ces projets.

La consultation publique s'est déroulée en mairie du 6 au 27 mai 2024.

A l'issue de ces travaux, le conseil municipal a proposé de « zoner » l'intégralité des toitures de la commune pour montrer sa volonté de permettre le développement de la filière solaire photovoltaïque en toiture.

Le conseil municipal n'a pas retenu de zone préférentielle pour les autres sources et type d'installation considérant que la commune

ne disposait pas de potentiel identifié à ce jour.

● **Location du presbytère**

Le conseil municipal a décidé de porter la location du presbytère à 150€ pour un week-end aux habitants de Rosel, de la Commune Nouvelle de Rots (Lasson, Secqueville en Bessin, Rots) et de Cairon.

● **Questions diverses**

Point sur les travaux

Les travaux de réaménagement du hameau de Gruchy débuteront le 30 septembre. Ils commenceront rue Ste Anne et se poursuivront Chemin du Ferrage quand les travaux d'assainissement du lotissement Chemin du Ferrage seront terminés.

Les travaux de réaménagement de la RD 126 et 170 sont prévus pour début 2025.

Les travaux extérieurs de l'église sont en cours de finition ; les travaux intérieurs commenceront mi-octobre.

Résumé du conseil municipal du 29 novembre 2024

● **Lotissement Les Rosalies : vente des lots restant à commercialiser**

Des représentants de la Société TRIUMVIRAT, aménageur du lotissement «Les Rosalies», près de l'église, exposent les difficultés qu'ils rencontrent pour commercialiser les derniers lots, compte tenu des prescriptions imposées initialement au plan local d'urbanisme. Ils proposent un habitat plus dense avec 2 logements par parcelle.

Après échanges, le Conseil municipal a accepté de modifier le règlement du lotissement pour permettre la construction de ces logements qui seront livrés « clé en main » afin de terminer les travaux.

Les parcelles 24 et 25 accueilleront 2 logements chacune. Par contre, s'agissant des parcelles 19 et 20 de plus petite superficie, le conseil demande que seulement 3 logements soient implantés sur ces 2 parcelles.

S'agissant de la parcelle contenant «la boulangerie », construction qui abrite un four à pain, le conseil municipal a demandé à l'aménageur que ce bâtiment soit conservé. Plusieurs acheteurs potentiels de ce terrain ont étudié la construction d'une maison autour de celui-ci. Les projets n'ont pas abouti vu l'emplacement de la boulangerie. Un futur acquéreur propose de garder la façade. Vu la difficulté à prendre la décision de démolir la boulangerie, le conseil municipal sursoit à sa décision.

● **Amortissement des Fonds de concours**

La commune a décidé de verser un fond de concours de 100 000 € à la Communauté urbaine de Caen la mer qui assure la maîtrise d'ouvrage des travaux d'aménagement du hameau de Gruchy.

Ce fonds de concours devant être amorti, le conseil municipal a décidé de procéder à l'amortissement sur une durée de 10 ans.

● **Autorisation d'engager, de liquider et de mandater**

Le budget primitif 2025 de la commune de Rosel sera voté en mars ou avril 2025.

En attendant ce vote, le maire peut engager et mandater les seules dépenses de fonctionnement dans la limite de 100% des dépenses réelles mandatées en 2024.

Afin de pouvoir faire face à une dépense imprévue ou urgente, le conseil municipal a autorisé le maire à mandater des dépenses d'investissement dans la limite de 25% du budget d'investissement 2024 avant l'adoption du budget 2025.

● **Convention de reversement de la Taxe d'aménagement**

La communauté urbaine Caen la mer a instauré un taux uniforme de taxe d'aménagement de 5% sur l'ensemble de son territoire, sauf secteur majoré, en vue de financer les actions et opérations en faveur de l'équipement et de l'aménagement durable du territoire.

Ainsi, bien que la communauté urbaine soit compétente, notamment, en matière de création, aménagement et entretien de voirie, de gestion des services d'intérêt collectif d'assainissement et d'eau, de distribution d'électricité, de nombreux équipements publics demeurent à la charge des communes membres.

Dans ce cadre, le Conseil municipal a décidé d'autoriser la Communauté urbaine de Caen la mer à reverser aux communes, pour 2025, 75% du produit de la taxe d'aménagement effectivement perçue selon les conventions de reversement entre chaque commune et la Communauté urbaine. Pour information, la commune de Rosel a reçu un versement de 36 188 € au titre de l'année 2023.

● **Avenant à la Convention pluriannuelle d'objectifs avec l'Association Loisirs - Jeunesse**

Afin d'assurer les accueils de loisirs des mercredis, petites et grandes vacances, la commune a signé une convention pluriannuelle d'objectifs 2022-2024 (CPO) avec l'Association Loisirs Jeunesse (ALJ) qui a pour objet de préciser, notamment, les modalités financières qui régissent les relations entre l'ALJ et les communes partenaires.

Compte tenu du résultat financier excédentaire, l'ALJ a proposé de procéder à un réajustement financier pour la période de septembre à décembre 2024.

Pour Rosel, le solde à verser pour la fin de l'année 2024 est ramené à 1 262,31 euros au lieu de 4 309,05 euros initialement prévus.

● **Convention pluriannuelle d'objectifs ALJ – ROSEL 2025 - 2027**

Afin d'assurer la continuité de service pour la population - accueils de loisirs des mercredis, petites et grandes vacances - et au vu de la satisfaction apportée par le travail de l'ALJ sur le territoire, les représentants des communes (Cairon, Le Fresne-Camilly, Rosel, Thue et Mue) ont souhaité la poursuite du partenariat avec l'Association.

Le comité de pilotage CPO a proposé de renouveler la Convention Pluriannuelle d'Objectifs sur 3 ans (2025 – 2027) avec une répartition des charges et des recettes au prorata du nombre de journées enfants par commune sur une année et, ce, pour une durée de 3 ans.

Principaux éléments du programme d'actions de la Convention d'Objectifs Pluriannuelle 2025-2027 :

- Contribuer aux dispositifs de la politique enfance/jeunesse des communes dans la réflexion, l'analyse et la mise en œuvre et ainsi participer à la vie locale.
- Mettre en œuvre les accueils de loisirs et animer les projets pré-adolescents/adolescents pour l'ensemble des communes.
- Continuer à développer des événements associatifs et des actions d'animation à destination des 0-18 ans et leur famille en lien avec le projet éducatif (ex : Festival Culturel du Tout Petit, Atelier Contes et Merveilles, Teen's Day, Croc' Music, etc.).
- Mettre en place des actions de soutien à la parentalité visant à accompagner les parents dans leur rôle éducatif quotidien auprès de leurs enfants (ex : La Parent(aise)).
- Continuer à mettre en place des temps de formation pour les équipes d'animation et en faire bénéficier les agents des communes afin que chacun puisse acquérir des compétences supplémentaires pour les différents temps de l'enfant.

● **Adhésion de la Communauté de communes d'Isigny Omaha Intercom au SDEC Energie**

La communauté de communes d'Isigny Omaha Intercom souhaite adhérer au SDEC Energie afin de pouvoir lui transférer sa compétence "Eclairage public ».

Pour ratifier l'accord du SDEC, le Conseil municipal a émis un avis favorable sur cette demande d'adhésion en sa qualité de membre adhérent du Syndicat SDEC Energie.

● **Subvention 2025 à l'Association Intercommunale d'Aide à l'Emploi**

Créée en 1998, l'AIAE, Association Intercommunale d'Aide à l'Emploi, a œuvré pour accompagner des personnes éloignées de l'emploi vers une insertion durable par le biais de missions de travail temporaires, de formations et d'un suivi personnalisé.

Compte tenu des évolutions en ce domaine, l'association sera dissoute en 2025. Pour faire face aux obligations de clôture de l'activité, le Conseil municipal a accepté de verser à l'AIAE, dès le début de l'année 2025, une subvention de 944 €.

● **Questions diverses**

● **Point sur les travaux**

- Le réaménagement du hameau de Gruchy: les travaux sur le réseau pluvial sont terminés. La voirie et les trottoirs de la rue Sainte Anne sont en cours.
- L'enfouissement des réseaux chemin de l'Églantine et chemin du Ricaras se termine. Reste le passage de la fibre optique pour ensuite déposer les poteaux qui n'auront plus lieu d'être.
- Les travaux extérieurs de l'église se terminent. En janvier débiteront les travaux intérieurs.

● **Distribution de colis**

Comme en 2023, des colis seront offerts aux personnes âgées de plus de 80 ans à l'occasion des fêtes de fin d'année

● **Dates à retenir**

- Vœux de la Municipalité : Samedi 18 janvier 2025
- Prochain conseil municipal : Jeudi 30 janvier 2025
- Passage du Tour de France à Rosel : Mercredi 9 juillet 2025
- Animation à Rosel pour le Millénaire de Caen : Vendredi 11 juillet 2025

Pour aller plus loin : Le texte intégral des délibérations prises par le Conseil municipal est consultable dans les procès-verbaux des réunions du conseil municipal sur le site internet de la commune : www.rosel.fr / Rubrique Mairie / Compte-rendu des conseils municipaux

LES TRAVAUX

Réaménagement du Hameau de Gruchy



Les travaux de réfection du réseau d'eau et de reprise partielle du réseau d'assainissement sont terminés.

Le réseau pluvial a également été repris avec la création de deux réserves tampon en sous-œuvre, favorisant l'infiltration des eaux sans débordement en surface.

Les voiries et les futures places de stationnement sont désormais matérialisées avec les bordures de trottoir et le revêtement routier est pratiquement terminé.

L'entreprise chargée des travaux va fermer environ un mois pour reprendre fin janvier 2025 avec l'aménagement de l'espace réservé aux jeux d'enfants et les plantations des espaces verts.



La fin globale des travaux reste prévue pour fin février si les conditions météo le permettent.

Ce grand chantier de requalification du hameau de Gruchy, associé aux travaux de reprise du réseau d'assainissement par Caen la mer, Chemin du Ferrage, ont été source de gêne pour l'ensemble des riverains malgré la bienveillance générale des entreprises.

Merci à vous tous pour votre compréhension et votre patience.

Effacement des réseaux

Ce chantier concerne l'effacement des derniers réseaux aériens chemins de l'Églantine, du Ricaras, de la Messe, des RD 126 et 170 ainsi que de l'impasse du Romelet. La bascule vers les nouveaux réseaux enterrés doit se faire courant décembre.

Une fois ces travaux réalisés, les poteaux supports des anciens réseaux et les anciens mats d'éclairage seront déposés.

Les travaux de passage des fourreaux pour la fibre, l'électricité et l'éclairage public sont terminés et les revêtements routiers globalement achevés.

Projet travaux RD 170 et RD 126

Le Département, après avoir décalé le chantier d'aménagement du rond-point pour raisons techniques à début 2025, doit reporter encore une fois l'ouverture de ce chantier.

En effet, le passage du tour de France en juillet prochain à Rosel, implique un décalage de ces gros travaux d'aménagement routier.

Nos espoirs sont ainsi reportés à l'automne prochain.

Travaux de l'église



Les travaux de drainage périphérique, utiles à la réduction des remontées d'humidité dans les murs seront terminés pour la fin de l'année.



Au cours de ceux-ci, une stèle a été découverte côté Nord de l'église.

Les travaux de restauration à l'intérieur (sols et murs) ne débuteront que début janvier.



Le chantier global serait donc terminé à l'approche de l'été.



LA COMMUNAUTE URBAINE

Nouvelle gouvernance à Caen la Mer

A la suite de l'élection de Joël Bruneau en qualité de Député de l'Assemblée Nationale et à sa démission de la présidence de Caen la mer, de nouvelles élections ont eu lieu le 17 juillet dernier. Pour lui succéder, Nicolas Joyau a été élu Président de la Communauté urbaine.

Nouvelle gouvernance, mais toujours le même cap pour la Communauté urbaine Caen la mer qui poursuit ses ambitions de territoire innovant et attractif tant en termes de développement économique, qu'en termes d'offre de services et de cadre de vie.

A la tête de la Communauté urbaine, Nicolas Joyau, précédemment vice-président en charge des mobilités et actuellement adjoint à la Ville de Caen chargé de l'urbanisme, sera entouré de 15 vice-présidents et 3 rapporteurs généraux.



Millénaire de Caen



1000 ans d'histoire ! En 2025, Caen la mer se mettra à l'unisson avec la ville de Caen qui fêtera le millénaire de sa création. Pour célébrer cet anniversaire exceptionnel, de nombreux événements seront organisés pour mettre en lumière la richesse historique, patrimoniale, culturelle et scientifique du territoire. Tout au long de l'année, une programmation foisonnante grand public permettra à chacun de participer aux festivités du Millénaire.

À l'occasion de cette année de célébration, Rosel accueillera, le 11 juillet 2025 à la tombée de la nuit, une projection en plein air d'un format inédit, les « Actualités du Millénaire », en partenariat avec l'Institut national de l'audiovisuel. Ces actualités feront revivre les moments forts, avec humour et nostalgie, de l'histoire de la ville avant le film programmé par le cinéma Lux.

Plus d'infos sur millenairecaen2025.fr

Nouveautés dans le transport urbain

Réseau de transports urbain : RATP Dev prend la main à compter de 2025.

Les élus de la Communauté urbaine Caen la mer ont voté l'attribution du contrat de délégation de service public (DSP) au groupe RATP Dev qui se voit confier la gestion du réseau de transport Twisto, à compter du 1^{er} janvier 2025 et pour une période de 6 ans. RATP Dev assurera la gestion et la maintenance de l'ensemble des services de mobilités partagées et douces qui constituent le réseau Twisto actuel :

- Le réseau de tramway existant et à venir ;
- Les 31 lignes du réseau de bus ;

- Les services de location de vélos de courte et de longue durée ainsi que les véloparks ;
- La billettique ;
- Le réseau de substitution dans le cadre des travaux de l'extension du tramway et du Réseau de Chaleur Urbaine (RCU).

Des services innovants et accessibles

Une attention particulière sera portée à l'accessibilité du réseau pour les personnes à mobilité réduite avec, notamment, la poursuite du développement du service Twisto Assist et une certification Cap Handéo du réseau.

Le déploiement de l'open paiement dans les bus et le tramway d'ici la fin d'année 2025 offrira la possibilité aux voyageurs du réseau, comme aux touristes étrangers, d'acheter un titre de transport directement sur les valideurs avec leur carte bancaire à l'intérieur des véhicules.

DES CHANGEMENTS POUR ROSEL ?

Aucun changement majeur n'est prévu pour la commune de Rosel. Les habitants pourront donc continuer à bénéficier des mêmes services de transport, en particulier le service Twisto Flex, malgré le changement de délégataire.

Un réseau renforcé

À partir de janvier 2025, RATP Dev déploiera 40 nouvelles stations vélos et une offre élargie de vélos de tous types (vélos électriques, cargos et longtails).

La flotte de Twisto Auto sera élargie avec 20 voitures en autopartage réparties sur 16 stations.

Sur les lignes scolaires, RATP Dev exploitera l'offre du réseau actuellement en vigueur et assurera les transports des élèves dans des autocars équipés de ceintures.

Le service Twisto Flex poursuivra son expansion sur le territoire, avec 4 zones supplémentaires, afin de mieux desservir les zones périphériques tout en maintenant une connexion fluide avec le cœur du territoire.

Enfin, le renfort du réseau Twisto s'accompagnera d'une desserte du littoral accrue.



Zones à Faibles Emissions (ZFE)

Ce dispositif consiste à délimiter un périmètre dans lequel la circulation des voitures est règlementée en fonction des émissions de polluants atmosphériques qu'elles génèrent. Le système de vignettes Crit'Air, certificat de qualité de l'air, permet d'établir une classification des véhicules en ce sens.



Une zone à faibles émissions entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2025 sur le territoire (ZFE-m).

Il s'agit d'une obligation inscrite dans la loi Climat et résilience imposée aux agglomérations de plus de 150 000 habitants.

La ZFE compte parmi les mesures de santé publique qui tendent à protéger les populations dans les zones denses les plus polluées. L'efficacité de ce dispositif est reconnue pour réduire les émissions provenant du trafic routier, l'une des principales sources de pollution en ville.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur le site : <https://caenlamer.fr/zone-faibles-emissions>.

Quel dispositif à Caen la mer ?

Comme l'exige la loi, la ZFE couvrira au moins 50% de la population de l'aire urbaine de Caen la mer, soit un peu plus de 100 000 habitants. Dans cette zone la circulation des voitures particulières non classées (antérieures à 1997) sera interdite.

L'intérieur du périphérique a été retenu comme périmètre de cette ZFE-m. Douze communes sont directement concernées : Bretteville-sur-Odon, Caen, Carpiquet, Colombelles, Eterville, Hérouville Saint-Clair, Iffs, Mondeville, Cormelles-le-Royal, Fleury-sur-Orne, Louvigny, Saint-Germain-la-Blanche-Herbe. Cependant, c'est l'ensemble des communes composant l'aire d'influence de Caen qui sera concerné car c'est le fait de traverser la ZFE-m qui est pris en compte pour la circulation des véhicules et non le lieu de résidence.

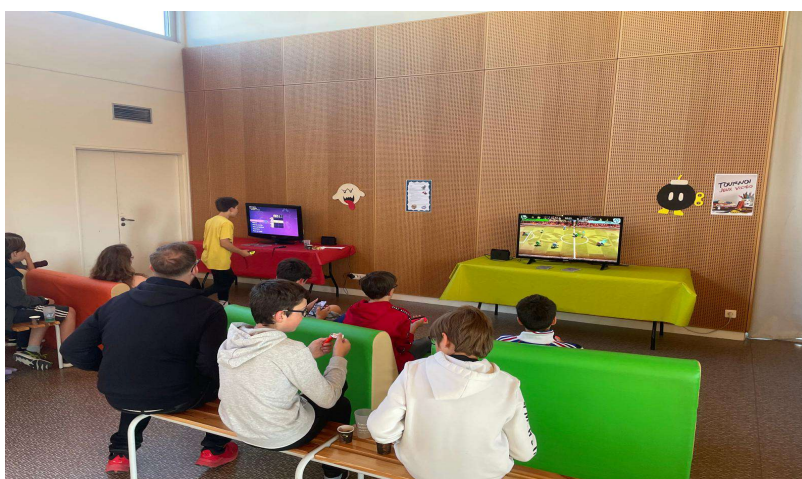
La mise en place de la ZFE s'accompagnera d'une période de sensibilisation et de pédagogie auprès des habitants pendant laquelle les contrôles seront suspendus.

Commander sa vignette Crit'Air

Les conducteurs de voitures et deux roues peuvent d'ores et déjà commander leur vignette Crit'air en se connectant sur : certificat-air.gouv.fr.

LA VIE ASSOCIATIVE

Association Loisirs Jeunesse



La 1^{ère} édition de Croc 'Music s'est déroulée le 21 Septembre 2024 au studio de Bretteville l'Orgueilleuse, en partenariat avec Mue'sique et les Relais Petite Enfance. Divers ateliers autour de la musique étaient proposés ainsi que des concerts de groupes locaux. Cet événement a rassemblé 300 personnes.

Du côté du secteur jeunesse, la 3^{ème} édition de Teen's Day s'est déroulée le 5 Octobre 2024 à l'espace culturel « Les Tilleuls » à Cairon. Cette édition a réuni environ 45 jeunes de 11 à 18 ans autour d'ateliers créatifs, de jeux en bois, de tatouages éphémères, mais aussi d'un tournoi de jeux vidéo et d'un Escape Game.

Au sein des trois accueils de loisirs des mercredis (Cheux, Bretteville l'Orgueilleuse et Cairon), les enfants ont pu profiter d'activités et d'ateliers variés proposés par les équipes d'animation. Plusieurs projets ont vu le jour, notamment la création d'un village de Noël réunissant tous les enfants des trois accueils de loisirs. Les enfants ont eu la possibilité, en amont, de fabriquer des objets, pâtisseries et de proposer des jeux afin d'animer des stands. Tous les enfants ont pu déambuler au sein du village de Noël, acheter avec des clochettes (monnaie fictive) ce qu'ils souhaitaient et profiter de toutes les animations. Un temps fort avec un spectacle a été proposé à tous au moment du goûter. Enfin, les familles des trois accueils de loisirs ont été invitées à un temps d'accueil de 17h à 18h30 afin d'en profiter elles aussi. Cette journée spéciale s'est déroulée le 4 Décembre 2024 au Studio de Bretteville l'Orgueilleuse.

Depuis quelques mois déjà, l'ALJ coconstruit avec 16 jeunes de 10 à 14 ans son premier séjour de vacances «A la découverte de la montagne», l'objectif étant de financer le projet en mettant en place des actions d'auto-financement tout au long de l'année. Diverses actions se sont déjà déroulées, telles que des ventes de goodies, la restauration au sein de Croc ' Music, une buvette lors de l'événement «Terre de jeux». Un Loto des Enfants s'est déroulé au sein de l'espace culturel «Les Tilleuls» à Cairon le samedi 30 novembre 2024. D'autres actions viendront telles qu'un tournoi de Jeux vidéo, des ventes de chaussettes rigolotes...

Concernant les autres projets de l'association, la saison 2024-2025 de la Parent(aise) a été construite selon trois grandes thématiques : La gestion des émotions de mes enfants, La sexualité : parlons-en ! et Accompagner son enfant dans le sentiment de confiance. La première thématique s'est déroulée le 17 octobre 2024 et le 16 novembre 2024 lors d'une soirée et d'un atelier participatif. Les autres thématiques seront abordées tout au long de cette saison (Cf. ALJ'ENDA disponible sur le site internet de l'ALJ).

Enfin, la 6^{ème} édition de l'Atelier Contes et Merveilles à destination des familles des mercredis a eu lieu le 14 Décembre 2024 au Studio de Bretteville l'Orgueilleuse et la 18^{ème} édition du Festival Culturel du Tout Petit se déroulera du 8 au 30 Mars 2025 sur le thème de l'aventure.

Pour plus d'informations : www.aljentrehueetmue.com

Le Comité de jumelage Rosel/Lasson - Goodleigh

Notre comité de jumelage a été très actif en cette fin d'année.

Le 28 septembre nous avons organisé une journée à Paris, avec visite de l'Assemblée Nationale. Nous avons eu quelques sueurs froides, car, après la dissolution prononcée par notre président et l'élection d'une nouvelle Assemblée, tous les rendez-vous pris par la précédente ont été annulés! Nous avons eu la chance, grâce à la diligence des services de notre député, d'obtenir un nouveau rendez-vous, le même jour. 50 personnes ont pu faire, le matin, une croisière sur la Seine et l'après-midi, une visite des locaux de l'Assemblée Nationale et découvrir, dans sa cour, les immenses statues des femmes pionnières dans leurs domaines qui avaient été présentées lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques.



Du vendredi 25 octobre au soir au lundi 28 octobre au matin, nous avons reçu nos Anglais de Goodleigh. Comme lors de notre voyage en Grande Bretagne l'an dernier, nos amis du jumelage de Rots se sont joints à nous, « leurs Anglais » ayant combiné leur voyage avec les nôtres. Ainsi, nous étions 49 le samedi matin, pour visiter le vieux Fougères et son château. L'après-midi, nous avons découvert le magnifique parc botanique de Haute Bretagne et ses jardins à thème. Une journée bien remplie et appréciée de tous. Le dimanche se passait dans les familles d'accueil. Mais, à 18h, nous nous sommes tous retrouvés, soit 57 personnes, à la salle des fêtes de Secqueville pour un repas en commun : apéritif normand et petits fours, entrées de crudités, jambon au cidre et son gratin dauphinois (préparé par M. Saussaye, le boucher de Bretteville l'Orgueilleuse), fromages, et desserts normands. Un karaoké, pour finir la soirée, a remporté un grand succès : chansons en Anglais et en Français se sont succédées dans une ambiance un peu survoltée. Au total une superbe soirée.



Nos projets pour 2025 :

- L'Assemblée Générale de notre association se réunira le **mercredi 22 janvier, à 20h au presbytère de Rosel.**
- Les 15 et 16 mars à Lasson, et le 23 mars à Rots, la troupe de théâtre a prévu de vous présenter une pièce contemporaine de Noël Piercy. Retenez ces dates dès maintenant et venez passer un moment de détente et de rire avec nous.
- Après le succès des deux expériences précédentes, nous prévoyons, le 30 mars, un loto pour les enfants.

Pour nous contacter : F. Lefrançois ☎ 02 31 80 32 10 ou 07 72 36 69 60
 J. Thibault ☎ 02 31 80 05 81 ou 06 10 03 12 40
 C. Le Ny ☎ 02 31 80 33 00

L'Association Inter-communale Aide à l'Emploi (AIAE)



Service de **proximité** ouvert à tous les publics : jeunes, demandeurs d'emploi (inscrits ou non à Pôle Emploi), employeurs, bénéficiaires du RSA, salariés.

Mise en relation employés / employeurs et employeurs particuliers pour les **CESU** (chèques emploi service universels). CV, lettres de motivation, simulations d'entretien d'embauche, recherche de stages, de formations, reconversions, inscriptions Pôle Emploi, actualisation, mise en ligne de CV, etc...Également pour les Jobs d'été et Jobs étudiants.

➡ Vous êtes un particulier et proposez vos services (ménage, repassage, petits travaux, jardinage, garde d'enfants...)

➡ Vous êtes un particulier et vous souhaitez embaucher quelqu'un, vous pouvez déposer vos offres d'emploi (Rémunération en CESU : chèques emploi service universels)

Accueil, information, orientation, accompagnement dans les démarches liées à l'emploi (suivi individualisé).

Merci de vous munir d'un CV pour un premier contact avec **Stéphanie FAUTRAS** (Conseillère en insertion professionnelle) qui reçoit :

A la Mairie d'Authie. Permanences tous les matins de 8h45 à 12h15 (Sauf un mardi sur deux). Sur Rendez-vous l'après – midi.

A la Maison des services de Thue et Mue. Permanence le jeudi de 14h à 16h

A l'Espace Athéna de Carpiquet. Permanence le 1er mardi de chaque mois de 14h à 17h

A la Salle de la Londe à St Manvieu Norrey. Permanence le 2ème mardi de chaque mois de 14h à 17h

A la Mairie de Creully. Permanence le mardi de 9h à 12h (un sur deux)

Et sur rendez-vous dans les communes adhérentes : Cairon, Rosel, Rots, Thaon

a.i.a.e@wanadoo.fr / Tél : 02 31 26 95 95.

L'Association Multi-Activités (AMAC)

L'Association Multi-Activités a tenu son assemblée générale le 20 Novembre 2024 avec 30 présents et 5 pouvoirs.

Les membres du bureau ont présenté le rapport moral et financier de l'association ainsi que les diverses activités aux adhérents, anciens et nouveaux :

- ➔ Les randonnées : deux parcours sont proposés, 8 kms et 20 kms.

Après délibération et vote (12 pour et 2 contre) la rando de 8 kms aura lieu le mardi à partir de janvier 2025.

- ➔ Cours d'informatique (animés par Claude) : ont lieu le mercredi après-midi et fréquentés par 15 à 23 personnes.
- ➔ Cours d'anglais (animés par Charlotte) : ont lieu tous les lundis (sauf vacances scolaires) et fréquentés par 6 à 8 personnes
- ➔ Jeux de sociétés et pétanque : le mardi (tous les 15 jours) entre 4 à 10 personnes y participent.
- ➔ Les ateliers créatifs et floraux (animés par Annie) : 5 à 6 personnes participent une fois par mois à chacun de ces ateliers.
- ➔ Voyages et sorties, visites d'entreprises : seront programmés dans l'année 2025.

Rapport financier : le budget est à l'équilibre.

Election du bureau : le bureau actuel est reconduit à l'unanimité.

Pour tous renseignements:
<https://sites.google.com/site/assoro-sellasson/>



IDPE



L'association Institut de Développement Personnel (IDPE) est prestataire de formations autour de différents thèmes, tels la gestion du stress, la gestion du temps, la gestion des émotions, la confiance en soi, l'estime de soi, plan de vie et objectifs...

Elle a principalement travaillé avec le Conseil Départemental via les circonscriptions d'action sociale, la Maison de l'Emploi, la CCI du Calvados.

L'association a aussi développé des séances individuelles pour des personnes en recherche d'évolution dans un mieux-être professionnel ou familial.

Nouvellement installée à Rosel, l'association vous propose un de ses ateliers chaque jeudi matin de 10h à 12h au Presbytère de Rosel des séances sous le thème

« Les chemins du Bien-Etre »

Un temps de détente, de relaxation, de méditation, de yoga...

L'apprentissage de différentes méthodes pour mieux gérer et comprendre notre fonctionnement.

Un temps pour soi, de partage, autour d'une tisane ou d'un thé seront proposés.

Ces matinées débiteront le jeudi 16 janvier 2025

Renseignements : Claudine Rousseau 06 07 55 53 19

ASTROGENE



SOIRÉES ASTROGENE

LE TROISIEME MARDI DE CHAQUE MOIS de 20h à 22h soit en DISTANCIEL, soit en PRÉSENTIEL dans la salle de la Mairie de ROSEL. (sauf juillet et août)

La Science nous remue, nous bouleverse, nous questionne chaque jour, chaque semaine, chaque mois.

ASTROGENE est l'association (loi 1901) qui peut répondre à cette science en folie. De l'infiniment petit à l'infiniment grand le regard tourné vers le cosmos, les dernières découvertes du vivant et nos questions : chaque mois ces sujets sont abordés pendant notre soirée organisée ainsi :

un objet-mystère passe de main en main à nous de l'identifier

« la photo du mois » est à trouver et à commenter

une courte vidéo sur une découverte importante du mois.

Les news scientifiques du mois
2 à 3 courts exposés de 20 mn sur des thèmes actuels issus de l'actualité scientifique

Les propos des intervenants sont soutenus par la projection d'images numériques.

L'association ASTROGENE possède une bibliothèque de livres scientifiques.

Nous suivons en particulier :

- la science et la nature en Basse-Normandie
- L'évolution de l'Homme
- L'évolution des sciences du génome
- les grandes théories scientifiques
- les découvertes du système solaire
- le regard dans les étoiles... Et...

LA VIE COMMUNALE

Décorations de Noël



Oh... Oh... Oh... Le Père Noël est bientôt de retour et pour lui souhaiter la bienvenue, les petits lutins de la commune sont en plein travail :

- M Yves Lecourtois qui, entre autre, scie les tubes des futurs berlingots et pose les sapins
- M Michel Ferral qui aide à la découpe des structures
- M et Mme Martinet, Mme Cremilleux, Mme Dubois-Lelièvre, M Charles, M et Mme Lefrançois, M et Mme Mauger ... qui confectionnent chaque mardi du mois d'octobre les décorations des sapins
- Mme Bourdon, M Berger, M Tailbaut, Mme Clemensac, M Fontaine, Mme Epron, Mme Ozouf, Mme Masson, M Chesnel, M Turbatte...qui posent et déposent les décorations.
- les habitants de la commune qui ornent leur demeure d'un sapin

Comme vous pouvez le constater, les décorations mobilisent beaucoup d'habitants et cette liste n'est pas exhaustive, des oublis ont pu se glisser, vous nous en excuserez.

Après tous ces efforts, les bénévoles partagent un repas où chacun apporte entrée, dessert et boisson.

Les divers outils de communication

La commune édite 2 fois par an le Rosel-Infos sous format papier, à plus de 300 exemplaires, distribué dans les boîtes aux lettres.

Nous sortons aussi sous format papier, à plus de 300 exemplaires, des flash infos quand un besoin de communiquer, non urgent, se présente.

Depuis la création du nouveau site internet, nous pouvons aussi émettre des «Newsletter» à tous les habitants qui se sont inscrits sur le site. Vous recevez un email reprenant en général des informations urgentes avec des liens possibles, ce que ne permet pas le papier.

Malheureusement ce mode de communication ne s'adresse à l'heure actuelle qu'à 81 contacts, ce qui est assez peu au vu des 305 foyers que compte la commune.

Aussi nous ne pouvons que vous encourager à vous inscrire. C'est simple, vous vous connectez sur le site <https://www.rosel.fr/>. En bas de la page dans ce cadre, vous saisissez votre adresse email

Inscrivez-vous à la lettre de Rosel (Newsletter)

Restez informé des nouveautés et actualités avec la lettre de Rosel.

Veillez renseigner votre adresse email pour vous inscrire*

Veillez renseigner votre adresse email pour vous inscrire. Ex : abc@xyz.com

S'INSCRIRE

Si vous souhaitez que ce soit la mairie qui le fasse pour vous, merci de nous envoyer un email à mairie-rosel@orange.fr.

Tour de France 2025

La commune a eu l'heureuse surprise d'apprendre, mardi 29 octobre, que le Tour de France fera étape à Caen pour une épreuve de contre-la-montre le 9 juillet 2025.

Le départ sera donné **Tour Leroy**, au niveau du port. Les coureurs se dirigeront vers l'Université, le Jardin des Plantes puis la Colline aux Oiseaux et le Mémorial.

Les communes de Saint-Contest, Cambes-en-Plaine, Colomby-Anguerny, Thaon, Cairon, Rosel, hameau de Gruchy seront ensuite traversées.

Le retour à Caen s'effectuera par le quartier du Chemin-Vert, puis la place du Canada, avant un passage devant l'hôtel de ville. Le parcours s'achèvera place Foch, le long de la Prairie.



Banques alimentaires

En France, 14% de la population française vit sous le seuil de pauvreté. Depuis plus de 35 ans, les Banques Alimentaires travaillent au quotidien pour lutter contre la précarité alimentaire.

« Collecter, gérer et partager les denrées alimentaires pour aider l'Homme à se restaurer », voici la définition proposée par la charte de la Fédération française des Banques Alimentaires.

Comment fonctionnent-elles ?

Les Banques Alimentaires préparent les denrées pour les associations selon le mode d'accompagnement alimentaire de chacune d'entre elles (repas complet, panier...). Elles les distribuent ensuite à un réseau de plus de 6 000 associations et Centres communaux d'action sociale (CCAS).

Les Banques Alimentaires proposent différents formats de redistribution, comme les épiceries sociales qui proposent des denrées à prix réduit. Les épiceries sociales proposent également un accompagnement des personnes.

Comment sont-elles financées?

Elles récoltent gratuitement des denrées auprès de fournisseurs publics et privés :

L'Union Européenne au travers du Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD) qui vise à réduire la pauvreté;

L'Etat qui subventionne la tête de réseau national qui passe un marché public d'achat de denrées ;

La grande distribution qui autorise la récolte de produits frais et de produits proches de la date limite de consommation, mais encore consommables ;

Les industries agroalimentaires qui donnent des produits avec des défauts d'emballage ou d'étiquetage ;

Les agriculteurs qui donnent des surplus de récolte de produits frais ;

Les particuliers qui peuvent donner des produits alimentaires lors des collectes de fin novembre et du printemps, selon les besoins des Banques Alimentaires.

La commune a subventionné l'aide à la banque alimentaire à hauteur de 500 € en 2024.

Recette du gâteau aux pommes

6 pommes
2 œufs
70 g de farine
50 g de sucre
1 cuillère à café de grains de vanille
10 cl de lait
20 g de beurre
1 sachet de levure
1 pincée de sel

Préchauffez le four à 210°C/th.7.

Tamisez la farine, la levure et le sel. Dans un saladier, mélangez à l'aide d'un fouet les œufs avec le sucre jusqu'à ce que le mélange mousse. Ajoutez le beurre préalablement fondu, le lait et la vanille. Fouettez à nouveau et ajoutez le mélange de farine progressivement sans cesser de battre.

Pelez, épépinez et émincez finement les pommes, puis mélangez-les délicatement à la préparation.

Disposez au fond d'un moule à charnière et sur ses bords, du papier sulfurisé puis versez-y l'appareil.

Enfournez pour 35 minutes environ et laissez tiédir avant de démouler.

Bonne dégustation !!! 😊

Attention au démarchage

Soyez très vigilant face aux démarcheurs circulant sur notre territoire pour la prime renov et se prévalant potentiellement d'être envoyés par la commune.

C'est un mensonge ! Ne signez rien et renseignez-vous sur le site officiel <https://www.maprimerenov.gouv.fr>.

Vous pouvez aussi contacter la Communauté urbaine de Caen la mer.

Nous vous rappelons également que les éboueurs ne sont pas habilités à solliciter des étrennes.



Etat civil

Naissances : 4



<i>Eden MARNET</i>	21/07/24
<i>Nathanaël LEBRUN ELMER</i>	14/06/24
<i>Zayan OZBEK</i>	04/03/24
<i>Gabin HAREL</i>	28/11/24

Mariages : 2



<i>Sandrine CHESNEL et Thibault PRAQUIN</i>	05/10/24
<i>Annabelle SOREL et Florian GERARD</i>	09/08/24

Décès : 6



<i>Jean Claude MENEZ</i>	20/02/24
<i>Roger POTARD</i>	09/04/24
<i>Mireille GREBONVAL</i>	04/05/24
<i>Laurent GARIOT</i>	25/06/24
<i>Michel BAZILLE</i>	20/07/24
<i>Bernard LEDUC</i>	14/09/24

Dates à retenir



**Soirées presbytère : mardi 17 décembre à 20h30 sur la nativité dans l'Art et l'histoire
mardi 7 janvier sur l'adoration des mages**



Voeux de la commune : samedi 18 janvier à 17H30 au presbytère



Décorations de Noël : dépose lundi 20 janvier à partir de 9H00 à la mairie